SEO SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

AZIMUT

Septembre 2026

Votre repère syndical

Infolettre des personnes déléguées

VOLUME 2 - NUMÉRO 1

Dans cette édition

Tour d'horizon des principaux dossiers et suivis en cours :

- Mobilisation pour la collecte de données vers la négociation 2028
- Débat de la FAE - Élection 2026 : Que promet-on en éducation?
- Délégation Conseil fédératif - FAE
- Documents d'information en APD
- Parole aux personnes déléguées
- Présidences d'assemblée recherchée





Collecte de données vers la négociation 2028

Seulement 213 réponses en date du vendredi 18 septembre

La collecte de données actuellement en cours constitue une **très étape importante**. Elle permettra d'orienter les consultations formelles qui auront lieu en janvier 2027 et de mieux cibler les enjeux qui préoccupent réellement les enseignantes et enseignants.

Après deux semaines de collecte, **seulement 213 réponses ont été reçues sur plus de 6 000 courriels envoyés**. Ce niveau de participation est insuffisant pour obtenir un portrait représentatif de nos membres et porter leur voix auprès des instances fédératives.

BILAN AU 18 SEPTEMBRE :

CSSCV : 40 réponses

CSSD : 98 réponses

CSSPO : 75 réponses

La collecte de données se poursuit jusqu'au **27 septembre 2026**. Il ne reste que quelques jours d'ici la fin de la campagne. Afin de mousser la participation des membres...

Un petit défi s'en vient!

Une communication sera envoyée à l'ensemble des membres lundi pour lancer officiellement un concours.

Le SEO offrira un **dîner pizza** 🍕 **à l'établissement de chacun des trois CSS ayant obtenu le plus haut taux de participation**, à condition d'atteindre au moins **80 % de participation**.

Mais **VOUS** êtes déjà au courant! 😉 Vous êtes donc **aux premières loges pour prendre de l'avance** : relancez vos collègues dès maintenant et encouragez-les à participer et à faire grimper le taux de votre établissement.

Objectif : 80 % et plus!
À vous de jouer! 🍕💪

Élection 2026 : Débat de la FAE sur l'éducation

La FAE organise un débat dans le cadre de l'actuelle campagne électorale provinciale. L'évènement sera animé par **Françoise Guénette** et aura lieu le lundi 21 septembre de 19h à 20h30. Il sera possible de suivre le débat en direct sur **Facebook** et sur **YouTube.** Vous pourrez regarder la rediffusion sur la même chaine **YouTube.** Le SEO publiera l'événement sur sa page Facebook, vous êtes donc invités à partager l'information avec vos collègues.

Délégation Conseil fédératif - FAE

Un rappel que vous avez jusqu'à **8 h le 21 septembre** pour **soumettre votre candidature** pour être membre de la délégation du SEO pour les Conseil fédératif (CF) pour l'année 2026-2027.

Le CF est l'instance qui gouverne entre les réunions du Congrès. Il est composé des membres du Comité exécutif de la FAE, des délégations des neufs syndicats affiliés en proportion du nombre de membres de chacun et de l'APRFAE.

Pour plus d'informations, voir le courriel du **lundi 14 septembre 2026**.

Documents d'information en APD

Nous prenons un moment pour vous rappeler que les documents présentés dans la section *Information* sont des compléments liés à différents dossiers. Leur lecture est importante afin de bien comprendre les sujets abordés et d'être en mesure d'en parler adéquatement avec vos collègues.

Lors de la dernière APD, nous avons déposé la répartition des dossiers du SEO entre les membres du CA, le calendrier des instances de l'année ainsi que les calendriers des sessions d'aide à la confection de la tâche et des nouvelles rencontres *En direct avec les personnes déléguées*.

Parole aux personnes déléguées : les réponses

Enseignant à contrat de moins de 30 %

Question : *Nous avons appris que les enseignants à contrats qui font des "queues de tâches" ne pourront plus avoir de contrat si la tâche à combler est de moins de 30%. Ils seront payés à la pièce en suppléance. Dans notre école, un enseignant spécialiste se voit retirer le contrat qui lui était attribué les 3 dernières années. Il fera maintenant la tâche d'une journée par semaine en suppléance. Mes questions: qui fera sa planification? Doit-il quand même évaluer les élèves?*

Réponse : Le SEO est présentement en démarche avec le CSSD concernant cette pratique et nous sommes en attente de réponse de leur fédération. Ce point sera présenté en dossier à la prochaine APD, soit celle du 7 octobre.

Obligation de comité

Question : *Est-ce que la direction peut nous imposer un comité?*

Réponse : Oui. La direction est généralement dans ses droits d'attribuer un comité à une enseignante ou à un enseignant. En principe, cette responsabilité devrait toutefois être confiée en priorité aux personnes qui ne participent à aucun autre comité.

La tâche-type que nous avons négociée avec les centres de services scolaires prévoit un maximum d'environ 18 heures de comité par année afin de préserver un temps raisonnable pour les suivis auprès des élèves, les rencontres, les plans d'intervention (PI) et les autres responsabilités professionnelles. Il s'agit néanmoins d'une composante importante des activités de travail pédagogiques (ATP).

Rencontres de parents

Question : *La direction exige que nous soyons présents pendant deux heures le soir des rencontres de parents. Est-ce obligatoire?*

Réponse : Les ententes locales prévoient généralement que les trois rencontres de parents se tiennent en soirée. Il faut toutefois vérifier ce qui est prévu dans l'organisation établie dans votre école.

Dans la plupart des cas, les enseignantes et les enseignants sont tenus d'offrir des plages horaires de rencontre en soirée afin de permettre aux parents de les rencontrer.

Surveillance au primaire

Question : *Avec l'agrandissement de l'école, nous avons maintenant deux ou trois périodes de surveillance par semaine. Est-ce normal?*

Réponse : Les sommes allouées par le Ministère visent à permettre, dans la mesure du possible, de confier certaines périodes de surveillance à d'autres membres du personnel que les enseignantes et les enseignants. Avant de maintenir ces surveillances dans la tâche enseignante, les directions doivent démontrer qu'elles ont effectué les démarches nécessaires afin d'explorer d'autres solutions.

Cette mesure ne vise pas les surveillances liées à l'accueil des élèves ni aux déplacements au préscolaire et au primaire. Le temps ainsi récupéré devrait permettre aux enseignantes et aux enseignants de consacrer davantage de temps à l'encadrement des élèves et à d'autres tâches éducatives.

À compter de l'année scolaire 2027-2028, le Ministère s'est engagé à financer le retrait de l'ensemble des surveillances autres que celles liées à l'accueil et aux déplacements, sauf lorsqu'un manque de personnel rend cette mesure impossible.

Formation - nouveau programme de français

Question : *La direction nous dit que les frais associés aux formations liées au nouveau programme de français doivent être assumés par le budget de l'école. Ces formations ne devraient-elles pas plutôt être financées par le gouvernement?*

Réponse : Les formations associées à l'implantation d'un nouveau programme devraient normalement être offertes ou financées par le centre de services scolaire.

Il est possible que l'école assume certains coûts liés à ces formations. Toutefois, ces dépenses ne devraient généralement pas être prises à même le budget de perfectionnement des enseignantes et des enseignants, à moins que le comité de perfectionnement de l'établissement ait expressément prévu cette utilisation dans ses critères d'attribution.



Crédits photos : MADOC

Présidence d'assemblée

Vous avez une collègue qui adore animer les discussions dans votre école?

Vous avez un collègue qui aime que les discussions se déroulent dans le respect des règles d'assemblée?

Vous avez une collègue qui aimerait s'impliquer dans la vie syndicale autrement qu'en étant personne déléguée?

Cette personne pourrait avoir sa place parmi nous!

Le SEO est à la recherche de nouvelles personnes pour agir à la présidence de ses assemblées.

Vous souhaitez vous impliquer? Nous vous invitons à communiquer avec **Nathalie Gauthier** pour lui faire part de votre intérêt.



Azimut se veut un outil de repérage, de compréhension et de soutien pour les personnes déléguées...votre repère syndical. N'hésitez pas à communiquer avec le syndicat.

Votre rôle est essentiel!

Suivez-nous

15, rue Cholette, Gatineau, Québec J8Y 1J5

Unsubscribe